

## CHAPITRE II.

## DES ANTISEPTIQUES EN GÉNÉRAL.

## § I

SOMMAIRE. — Définition. — Antiseptiques, désinfectants, neutralisants, antivirulents, antizymotiques. — Difficultés qui entourent l'étude des agents antiseptiques. — Contradictions entre les observateurs et les expérimentateurs. — Causes d'erreur à éviter.

Ayant exprimé dans l'avant-propos notre intention d'employer le terme d'antisepsie dans le sens le plus général et comme synonyme d'antimicrobisme, nous devons rejeter les distinctions établies par des auteurs cependant très-recommandables entre les substances antiseptiques, désinfectantes et neutralisantes ou antivirulentes.

Ainsi M. Vallin, dans son traité si développé sur la désinfection, auquel nous devons faire beaucoup d'emprunts, n'appelle antiseptiques que les substances qui empêchent la décomposition d'une matière susceptible de se putréfier et adopte l'épithète de neutralisants pour ceux qui détruisent, rendent inertes les virus et les miasmes.

Sans parler des miasmes, mot dont la signification est aujourd'hui assez difficile à préciser, il nous semble que le soin apporté par l'auteur à séparer les agents des putréfactions et les virus a de moins en moins sa raison d'être, puisque les progrès de la microbiologie rendent de plus en plus

subtile la différence entre les maladies putrides, les infectieuses et les virulentes.

M. Hayem, qui dans son cours sur les Grandes Médications a consacré plusieurs leçons à la médication désinfectante, s'exprime ainsi : « En hygiène, la partie qui s'occupe de la destruction ou, tout au moins, de la stérilisation des agents pathogènes, porte divers noms et en général celui de désinfection. Je sais que ce mot a un sens plus large encore et qu'il s'applique également à la simple neutralisation des odeurs. Mais, en thérapeutique le mot infection a une signification mieux définie qu'en hygiène, et c'est pourquoi je n'hésite pas à désigner la médication corrélatrice par l'expression de médication désinfectante. Elle nous paraît préférable, à cause de la plus grande élasticité du terme, à celle d'antiseptique, qui semble viser exclusivement les moyens capables de s'opposer à un seul genre d'infection, celui des septicémies. »

Fidèle à cette manière de voir, M. Hayem appelle donc désinfectants thérapeutiques les médicaments que nous appelons antiseptiques, puisqu'il les définit « des substances chimiques qui peuvent modifier avantageusement le processus infectieux », et il considère le terme désinfectant comme synonyme d'antivirulent, neutralisant, antizymotique.

Pour nous, nous avons préféré le mot antiseptique et, nous ralliant à la définition de MM. Cornil et Babès, nous dirons donc que « les nombreux agents chimiques qui ont une influence très marquée pour ralentir ou arrêter complètement la pullulation et la vie des micro-organismes sont appelés antiseptiques ou désinfectants. »

L'étude des agents antiseptiques est à l'heure actuelle pleine de difficultés. Si l'on compare les renseignements que contiennent sur ce sujet les livres les plus consciencieusement faits, on est frappé des contradictions qui existent entre les observateurs et les expérimentateurs. La raison de ces contradictions réside dans la différence des points de vue aux-

quels se sont placés la plupart de ceux qui ont étudié l'action des antiseptiques.

Les uns, cliniciens purs, chirurgiens ou médecins, ont essayé, presque au hasard de leurs lectures ou des conseils des chimistes, un grand nombre d'antiseptiques, sans tenir un compte suffisant de la différence des cas qu'ils observaient et surtout sans connaître les agents infectieux contre lesquels ils dirigeaient leurs médicaments antiseptiques.

Les autres, expérimentateurs de laboratoire, ont procédé plus méthodiquement et après avoir fixé les conditions de leurs expériences; mais ces conditions ont été des plus dissemblables suivant les expérimentateurs. Tandis que les chirurgiens constataient surtout l'effet produit par les antiseptiques sur la suppuration locale ou certaines complications fréquentes des plaies (érysipèle, gangrène, pyohémie), les expérimentateurs se préoccupaient d'arrêter la fermentation de certaines infusions végétales ou la putréfaction des substances animales, en les additionnant de substances antiseptiques.

Un progrès considérable, mais récent, a consisté de leur part à étudier l'action de chaque antiseptique sur une seule espèce de ferments ou d'agents infectieux. Mais malheureusement les résultats obtenus par eux à l'égard d'une seule espèce ont été généralisés aussitôt par les praticiens. Naturellement les résultats obtenus par ceux-ci n'ont pas toujours correspondu à ce qu'ils avaient espéré; il devait en être ainsi puisqu'on appliquait à l'ensemble des microbes, ou en tout cas à d'autres espèces, des conclusions qui n'étaient vraies que pour une seule.

D'ailleurs, les microbes dont nous connaissons bien la morphologie, les formes évolutives et les propriétés biologiques, sont encore peu nombreux, et sont ceux-là seulement sur lesquels l'action des antiseptiques peut être essayée d'une manière instructive. Il y a notamment deux causes d'erreur

que peu d'expérimentateurs ont évitées: l'une est la résistance infiniment plus grande des spores d'un microbe en comparaison de celle de ce microbe à l'état adulte; l'autre est la variation dans la résistance d'un même microbe à un même antiseptique suivant la composition chimique du milieu où le microbe a été semé.

L'énumération des procédés mis en usage jusqu'ici pour fixer la valeur comparée des antiseptiques sera donc pour le lecteur modérément édifiante. Nous la ferons cependant, en nous efforçant de faire ressortir les résultats qui paraissent le plus exacts. Mais il ne faut pas se dissimuler que presque toutes les affirmations que nous trouvons dans les livres les plus récents devront être contrôlées; ce sera l'œuvre des générations médicales qui viennent. La besogne sera longue, mais elle sera fructueuse. Les progrès dans la connaissance de la valeur des antiseptiques seront parallèles aux progrès réalisés en microbiologie. Il faut donc travailler patiemment dans ces deux voies.

## § II

SOMMAIRE. — Valeur comparative des antiseptiques. — Pringle, 1750. Expériences d'Angus Smith (1869), de Petit, de O'Nial (1872), de Goselin et Bergeron (1879-81) — de Bucholtz (1875-76), Kühn, Haberkorn (1879), Jalan de la Croix (1881), Koch (1881), Warrikoff (1883) — Marcus et Pinet (1882) — Miquel (1883) — Sternberg (1883) — Sattler (1883) — Ratimoff (1884) — Chamberland.

Les études dont nous allons parler remontent loin dans le passé.

*Pringle*, dès 1750, établissait une classification des médicaments antiputrides, en mélangeant avec certaines substances putrescibles des liquides médicamenteux et en notant ceux qui retardent et empêchent la putréfaction.